

Commune de NOAILLY

Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

La commune a engagé la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), par délibération du Conseil Municipal le 24 Novembre 2015.

La concertation est d'ores et déjà engagée avec la population sur le projet d'élaboration du P.L.U. et sur le devenir de la commune.

Définition de la concertation :

La concertation consiste à donner son point de vue sur l'évolution souhaitée de la commune en matière d'aménagement, de population, d'habitat, d'activités économiques, d'équipements, de déplacements, d'environnement, de paysage...

Il s'agit de communiquer sur l'intérêt général. Les questions d'intérêt privé (*demande de terrains constructibles*) ne pourront pas être prises en compte lors de cette phase mais uniquement dans le cadre de l'enquête publique, qui aura lieu en fin de procédure.

Un registre de concertation, disponible en Mairie, est là pour vous permettre de vous exprimer sur le projet global d'élaboration du PLU, l'évolution envisagée de la commune de Noailly pour les 10-15 prochaines années. Alors n'hésitez pas.

Des documents seront également consultables en Mairie, en fonction de l'avancement de l'étude d'élaboration du PLU.